

L'EDUCATION EN AFRIQUE

I- Le contexte africain entre 1990 – 1995 :

La **décennie 1990** se caractérise par d'importants changements dans tous les domaines de la société et par l'aggravation des disparités économiques et sociales.

Le **libéralisme** triomphant présente désormais le marché comme seul régulateur des échanges de biens et services dans une dynamique de **globalisation** de l'économie.

Optimisme, car il s'amorce une période de transition vers le **pluralisme politique** et **syndical** et l'**universalisation** de l'information donnant de nouvelles bases de participation au **développement** fondé sur la liberté humaine.

En l'an **2025**, on estime que la population totale du continent africain doublera et représentera **19%** de la population mondiale. Cette forte croissance démographique a pour conséquence l'explosion des effectifs scolaires, l'accroissement du nombre d'enfants scolarisés et d'adultes analphabètes.

Sur le plan global, la rupture d'équilibre entre les ressources et les besoins fait que la majorité de la population risque de tomber dans le cycle de la pauvreté.

Le **chômage** touche essentiellement les jeunes de **15 à 25 ans** qui représentent environ entre **2/3** et **3/4** des chômeurs.

La **démocratie** a reçu l'appui des milieux de l'éducation et à son tour, elle a permis une plus grande liberté d'expression.

La **crise économique** a conduit à la recherche de l'efficacité. Au niveau international, un consensus se dégage sur l'approfondissement du partenariat.

La **dépense publique moyenne** par élève en Afrique subsaharienne était de **42 dollars EU** dans le préscolaire et l'élémentaire, **150 dollars EU** dans l'enseignement secondaire et **1 405 dollars EU** à l'université.

Différents groupes de la société exercent des pressions sur l'Etat pour la sauvegarde ou la promotion de leurs avantages : les étudiants pour le maintien des bourses, les enseignants pour l'amélioration de leurs conditions de travail, des groupes linguistiques pour un traitement particulier de leurs communautés, etc.

Toutefois, le rôle critique de la scolarisation féminine dans le changement social, le développement économique, la réduction du taux de fécondité, la bonne santé et l'éducation des enfants est de plus en plus universellement reconnu, et inspire des plans d'action appropriés.

La « **déclaration mondiale sur l'éducation pour tous** » met l'accent sur la nécessité de renforcer le partenariat et appelle à la formation de partenariats nouveaux et plus actifs à tous les niveaux.

Aujourd'hui, il s'est instauré un consensus sur la primauté d'investir dans les ressources humaines, base de tout processus de développement.

II- Stratégies d'expansion :

MINEDAF VI a appelé les pays dont le taux net de scolarisation primaire est égal ou inférieur à 40% à développer une stratégie d'expansion.

Tableau : Indicateurs de développement.

Pays	Population millions		PNB / Tête		Dette% du PNB 1992	Aide% du PNB 1991	Espérance de vie 1992
		Taux d'accroissement	1992	Taux d'accroissement			
Burkina-Faso	9 788	2.7	300	1.0	20	15	47.9
Burundi	5 995	2.9	210	1.3	43	22	48.2
Centrafrique	3 258	2.7	410	-1.5	38	14	47.2
Djibouti	481	3.6					48.3
Ethiopie	54 628	2.7	110	-1.9	44	17	46.4
Guinée-Bissau	1 028	2.0	220	1.6	200	43	42.9
Guinée	6 306	2.7	510		55	12	43.9
Liberia	2 845	3.3					54.7
Mali	10 137	3.0	310	-2.7	53	19	45.4
Mauritanie	2 206	2.7	530	-0.8	158	18	47.4
Niger	8 529	3.3	280	4.3	51	16	45.9
Sénégal	7 948	2.8	780	0.1	39	10	48.7
Sierra-Leone	4 494	2.5	160	-1.4	158	14	42.4
Somalie	9 517	2.7					46.4
Soudan	27 407	3.0				6	51.2
Tanzanie	28 783	3.4	110	0.0	178	34	51.2
Tchad	6 010	2.3	220	3.4	29	20	46.9

Source : PNUD, « Rapport mondial sur le développement humain », 1994.

UNESCO, « Rapport mondial sur l'éducation », 1993.

Banque Mondiale : « Rapport de 1994 ».

Il y a eu peu de progrès entre 1988 et les années plus récentes pour lesquelles les données sont disponibles. De plus, aucune amélioration n'est évidente dans les différents aspects de la qualité, du contenu et du financement de l'éducation.

Peu de temps après la conférence mondiale sur l'éducation pour tous (CMEPT) en février 1991, fut publiée la « **Loi d'orientation de l'éducation** » (N° 9 122) dont les principaux s'inspirent de la « **Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous** ». Après le vaste débat des états généraux, une commission nationale de la réforme de l'éducation et de la formation a abouti à la proposition d'une « **Ecole nouvelle démocratique et populaire** » : les principaux aspects de cette réforme sont consacrés par la loi d'orientation selon laquelle le nouveau type d'éducation devrait entre autres :

- a- réaliser l'alphabétisation et l'éducation permanente pour tous les citoyens ;
- b- créer un lien entre l'enseignement et la vie, la théorie et la pratique, l'apprentissage et la production ;
- c- démocratiser l'accès à l'éducation, en adaptant contenus, objectifs et méthodes aux besoins spécifiques des apprenants et en leur permettant à tous, sans distinction, de développer leurs potentialités au maximum ;
- d- développer l'enseignement et l'étude des langues nationales.

III- Etude de cas : le Sénégal

La politique générale actuelle d'éducation est marquée par le programme d'ajustement sectoriel sur lequel le Sénégal et la Banque Mondiale se sont mis d'accord en 1994 et qui porte le nom de « **Deuxième programme de développement des ressources humaines** » (PDRH2), comprenant trois sous-projets qui concernent respectivement l'enseignement primaire et secondaire, la formation professionnelle et l'enseignement supérieur.

Mais à présent, seul le premier volet est au stade de mise en œuvre, il est constitué de trois composantes visant :

- a- Développer l'accès à l'enseignement primaire (avec un accent sur les zones rurales et les filles) et à améliorer sa qualité et son efficacité ;
- b- Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement secondaire et supérieur ;
- c- Consolider le secteur de la planification et les capacités de gestion.

Son principal quantitatif est de relever le **Taux Brut de Scolarisation (TBS)** primaire de 58% en 1992 à 65% en 1997 – 98, ce qui équivaldrait à une hausse en nombre de 801 000 en 1993 à 1 040 000 en 1998.

Les activités principales du projet comprennent :

- a- La construction et la réhabilitation d'écoles primaires ;
- b- La production accrue de matériels didactiques par l'établissement d'un système viable d'édition scolaire,
- c- Une meilleure utilisation des enseignants par l'extension du système de classes à double flux et de classes multigrades au niveau du primaire et une augmentation du ratio **élèves/enseignant** dans l'enseignement secondaire ;
- d- Le recrutement de **760 maîtres** du primaires par an, parmi lesquels **600** seront des « **instituteurs-adjoints** », au niveau de qualification inférieur à celui des instituteurs, donc moins coûteux.

Le programme met aussi l'accent sur la participation de partenaires : parents, communautés, secteur privé, organisations non gouvernementales (ONG) et la société civile dans le financement de l'enseignement public et dans les programmes de construction des salles de classes.

Le Ministère chargé de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales s'est fixé **cinq objectifs majeurs** :

- Augmenter le nombre d'alphabétisés au Sénégal, en réduisant simultanément les disparités ;
- Consolider les activités de recherches ;
- Conscientiser, informer et faire des campagnes de mobilisation des ressources humaines ;
- Former des instructeurs en alphabétisation ;
- Développer l'après alphabétisation en créant un environnement lettré (en langue nationale).

Cette étude de cas montre que le Sénégal a élaboré différents instruments de politique éducatif : le « **Cadre d'action à moyen et à long terme pour l'éducation pour tous** », le « **Plan d'action de l'alphabétisation** » et le « **Programme de développement des ressources humaines, PDRH2** ».

Cependant, la diversité des instruments est un signe de la difficulté de bâtir une politique éducative complète, harmonieuse, intégrant tous les niveaux et formes d'éducation et de formation.

Plus grande encore est la difficulté d'ajuster les politiques aux moyens disponibles pour leur réalisation.